



Association Les Balades en Trégor
Mairie de Lanmodez – 22610 Lanmodez
06.33.85.68.52 / 06.70.02.27.90
Lesbaladesentregor@gmail.com

Les Balades en Trégor et la ville de Lanmodez récompensés par le Prix Sésame 2024 de la Fondation du Patrimoine

Remarqués par la qualité des concerts « les Musicales du Dimanche » organisés dans l'église de Lanmodez, depuis juillet 2021, la Fondation du Patrimoine a attribué le prix Sésame 2024 à l'association Les Balades en Trégor.

L'originalité du programme, la qualité des artistes, le public nombreux et fidèle au fil des saisons ont retenu l'attention du jury car le prix Sésame « récompense des réalisations contribuant à faire vivre et maintenir ouvert ou rouvert le patrimoine religieux au bénéfice du plus grand nombre et du territoire, par le biais d'un ou plusieurs usages partagé(s) et compatible(s) avec l'usage cultuel, ou par un usage nouveau suite à la désaffectation de l'édifice, cohérent et respectueux de l'esprit du lieu ».

Le prix de 20.000 euros a été remis à Paris, le 19 juin, au couvent des Bernardins par M. Bertrand de Feydeau, Vice-président de la Fondation du Patrimoine à Mme la Maire de Lanmodez, Lydie Domancich, et à une administratrice de l'association « les Balades en Trégor », Sophie Glarner.

Ce prix honore l'action menée par la ville de Lanmodez depuis 2021 et depuis 2023, par l'association Les Balades en Trégor va permettre la réalisation d'importants travaux d'électricité, de sonorisation, de lumière, d'accès handicapés... dans l'église Saint-Maudez.

En trois années, ce sont 83 artistes (soit 30 formations en solos, duos, chorale) à avoir séduit un public amateur, curieux et de plus en plus nombreux aussi bien à Lanmodez qu'à Trégastel ou Plouaret.

LA RECOMPENSE DE TROIS ANS D' ACTIONS à LANMODEZ

Commune de 420 habitants, la commune dispose de peu de moyens. Cependant, à l'occasion de l'élection municipale de 2021 et après une consultation large de la population, la nouvelle équipe municipale a engagé des actions afin de favoriser la vie du bourg pour embellir le quotidien des habitants.

créer du lien social en raison de la grande mixité de la population : beaucoup en logements sociaux, habitants dits éloignés ou d'autres, natifs de la commune et y travaillant ou d'autres encore venus passer leur retraite après une vie professionnelle très active, et enfin une population de résidents secondaires.

proposer une qualité de vie locale grâce à une offre d'animations variées afin d'empêcher la désertification d'une petite commune rurale et accessible à tous avec :

- la revalorisation du centre bourg,
- l'ouverture de l'église, tous les 1ers dimanches de février à décembre
- l'organisation de concerts tout au long de l'année,
- l'organisation d'un festival début août

Pas de chapeau ni de billetterie pour ces concerts, mais une participation libre sans discrimination économique afin que chacun ose pousser la porte.

créer des moments de convivialité : création d'un café associatif, situé à côté de l'église, au centre du bourg, est géré par une association de citoyens de la commune. Il est ouvert régulièrement tout au long de l'année et bien sûr, particulièrement, les jours de concerts permettant de prolonger la rencontre entre les artistes invités aux Musicales du Dimanche et le public

mise en valeur du patrimoine de la commune et tout d'abord de l'église : création des Musicales du dimanche avec l'organisation d'un concert tous les 1^{er} dimanches du mois dans l'église à 17h30, l'occasion d'ouvrir l'édifice à la population locale, de la presqu'île de Lézardrieux, du Trégor, du département des Côtes d'Armor et bien sûr aux touristes de passage.

Ces concerts présentent un répertoire très varié autour des Musiques du Monde porté par des artistes de grande qualité, l'occasion d'écouter violon, violoncelle, guitare, flûte shakuhachi, clavecin, chanteu(r)ses...

Cette année 2024, les artistes invités, avec des artistes locaux mis à l'honneur, présentent des répertoires très variés afin de faire découvrir des instruments et des répertoires allant du classique aux musiques du monde.

4-11-18 février	La Presqu'île à Tue Tête - Gospel
3-10-17 mars	Florence Pavie, piano, Patricia Reibaud, violon
7-14-21 avril	Jean-Michel Veillon, flûte
5-12-19 mai	Naïs, chant et musique tzigane
2-9-16 juin	Fred Guichen et Erwan Moal, accordéon, guitare
7-14-21 juillet	Béatrice Embrée, alto et Aldo Ripoché, violoncelle
1 ^{er} -8-15 septembre	Arnaud Fournier, clavecin
6-13-20 octobre	Guillaume Le Guern, clarinette
3-10-17 novembre	Kristina Kuusisto, bandonéon
1 ^{er} -8-15 décembre	Clotilde Trouillaud, harpe celtique

Expositions

La première exposition aura lieu le 11 août de 14h à 15h45 à l'église, et aura pour thème

«les guitares baroques».

De très beaux instruments seront présentés,

Des visites commentées auront lieu par petits groupes

L'association Les Balades en Trégor a pris le relais fin 2023, sous l'impulsion de la mairie, regroupant des habitants de Lanmodez soucieux de s'impliquer dans la vie locale, de faire vivre le Patrimoine en proposant une activité de qualité.

De Lanmodez à Trégastel, en passant Plouaret et la région Bretagne, l'association propose une offre culturelle diverse grâce à un certain d'événements comme le festival d'été qui couronne les différentes actions culturelles qui ont lieu tout au long de l'année, comme les Musicales du dimanche.

Sa première action a été de faire acte de candidature au Prix Sésame de la Fondation du Patrimoine.

LE PRIX SÉSAME DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

Créé en 2022, présidé par Bertrand de Feydeau, vice-président de la Fondation du Patrimoine et composé d'experts et de mécènes, ce prix récompense des animations et initiatives locales, consensuelles et originales contribuant à faire vivre et maintenir ouvert ou rouvert le patrimoine religieux au bénéfice du plus grand nombre et du territoire, qu'un culte y soit toujours présent ou non, par le biais d'un ou plusieurs usages partagé(s) et compatible(s) avec l'usage cultuel, ou par un usage nouveau suite à la désaffectation de l'édifice, cohérent et respectueux de l'esprit du lieu.

Le patrimoine religieux est un des principaux éléments du patrimoine de proximité : environ 45 000 édifices religieux sont répartis sur tout le territoire national. Il constitue un véritable bien commun, visible et accessible à tous. Sa valeur est multiple : spirituelle, historique, géographique, sociale. Il constitue souvent le cœur de la commune.

En favorisant les usages et l'utilisation de ces édifices, on encourage un entretien plus durable du patrimoine. Faire vivre et utiliser le patrimoine religieux, c'est aussi éviter sa disparition subie ou volontaire et favoriser sa transmission à tous.

Son avenir concerne tous les cultes mais aussi toutes les communes et leurs habitants. Ainsi plus de 40 000 édifices religieux appartiennent à des communes dont 75% appartiennent à des communes de moins de 3 000 habitants.

Avec le prix Sésame, la Fondation du patrimoine cherche ainsi à favoriser la sauvegarde, la valorisation et la transmission du patrimoine religieux en récompensant des initiatives originales et consensuelles d'un usage compatible ou d'une reconversion respectueuse de l'esprit des lieux. Ce sont autant d'exemples et de bonnes pratiques dont s'inspirer et qui sont répliquables partout en France.

Depuis sa création en 1996, la Fondation du patrimoine a permis de sauvegarder plus de 7 000 édifices religieux.

Ces actions, qui ont représenté 60 % de ses collectes de dons, prouvent que l'avenir du patrimoine religieux est un enjeu de territoire et de cohésion, qui concerne les cultes mais aussi les communes et leurs habitants. La vocation du Prix Sésame est ainsi de permettre ou d'encourager l'ouverture ou la réouverture d'édifices religieux afin de garantir l'avenir à long terme de ce patrimoine, au-delà des nécessaires travaux de restauration que la Fondation du patrimoine accompagne financièrement, notamment au travers de ses nombreux projets ouverts à la collecte.

La Fondation compte en effet, aujourd'hui, plus de 1 200 collectes de dons en faveur de la sauvegarde ou de la restauration du patrimoine religieux.

LES OBJECTIFS DU PRIX

Pour encourager la fréquentation et de nouveaux usages permettant la préservation de ces lieux, le prix Sésame a pour objectifs :

- d'identifier des initiatives d'usages partagés entre une activité culturelle et d'autres activités culturelles, sociales, voire économiques, ou de reconversion vers d'autres usages que culturels ;
- de récompenser les projets les plus qualitatifs ;
- de valoriser ces réussites et de les faire connaître plus largement afin d'inspirer les propriétaires publics et privés.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

- La concertation et le soutien local au projet ;
- Sa compatibilité avec l'usage culturel actuel ou d'origine ;
- Le respect de l'architecture et de la qualité patrimoniale du bâtiment ;
- L'ouverture au public et la fréquentation du site ;
- L'impact positif sur le territoire

Ce prix résulte d'une réflexion pour laquelle la Fondation du patrimoine s'est entourée de nombreuses personnalités et a auditionné les parties prenantes : représentants des cultes, collectivités territoriales et associations d'élus, professionnels de la préservation du patrimoine et associations de soutien à celui-ci.

